

**PROVINCE DE QUÉBEC  
ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

À une réunion ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Îles du mercredi 27 novembre 2024 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h 00 et à laquelle sont présents :

|                       |                         |                               |
|-----------------------|-------------------------|-------------------------------|
| P1– <i>vacant</i>     | E6– OUELLET-M., Nathaël | MC11– <i>vacant</i>           |
| P2– FARRAH, Amélie    | E7– POIRIER, Ginette    | MC12– VIGNEAU, Karine         |
| P3– <i>vacant</i>     | E8– <i>vacant</i>       | MC13– <i>vacant</i>           |
| P4– GAGNÉ, Chantal    | E9– BERGERON, Cédric    | MC14– CHIASSON, Marlène       |
| P5– LAPIERRE-R., Anna | E10– NADEAU, Annick     | MC15– LEBLANC, Marie-Michelle |
|                       | ECSV – CYR, Jean-Michel |                               |

P = Parent

E = Employé (e)

ECSV = Employé cadre sans droit de vote

MC = Membre de la communauté

formant le quorum requis (6 sur 10).

Aucune absence :

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  |  |
|--|--|--|

La directrice générale par intérim, madame Isabelle Gilbert, est présente, de même que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

- Une personne assiste à la réunion.

**1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum (LIP 160) et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Marlène Chiasson, appuyée par madame Marie-Michelle Leblanc, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum (LIP 160) et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 octobre 2024;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Nominations, prestations de serment et déclaration d'intérêt de nouveaux administrateurs;
5. Nominations aux comités statutaires ;
6. Nomination d'une responsable du traitement des plaintes;
7. Entente avec le CAP (reporté);
8. Changement d'administrateur principal pour Accès D;
9. Entente entre le CSSÎ et la Régie intermunicipale de transport GÎM;
10. Correspondance;
11. Affaires diverses;
12. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
13. Levée de la réunion.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-061)**



**2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 octobre 2024**

Il est proposé par madame Annick Nadeau, appuyée par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 octobre 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-062)**

**3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)**

Aucune question du public.

**4. Nominations, prestations de serment et déclaration d'intérêt de nouveaux administrateurs**

Considérant les postes vacants aux sièges de représentants de parents;

Considérant les différentes assemblées de parents tenues dans les écoles après la rentrée;

Considérant la rencontre du Comité de parents tenue le 8 octobre 2024;

Il est proposé par madame Ginette Poirier, appuyée par madame Karine Vigneau, de nommer :

- Madame Chantal Gagné au district 4 (Polyvalente et Centre FGA-FP)
- Madame Anna Lapierre-Renaud au district 5 (école Saint-Pierre);

Les deux postes viennent à échéance au 30 juin 2026.

La nomination des nouvelles administratrices est suivie de leur assermentation et chacune est invitée à remplir et à signer la déclaration en lien avec le règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone ainsi qu'une déclaration d'intérêt, le tout à consigner également au registre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-063)**

**5. Nominations aux comités statutaires**

Il est proposé par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, appuyé par madame Annick Nadeau, que les administrateurs suivants soient nommés pour siéger au comité de transport (LIP 188) de même qu'aux trois comités statutaires (LIP 193.1) :

| Comité de transport      |
|--------------------------|
| FARRAH, Amélie           |
| GAGNÉ, Chantal           |
| OUELLET-MIOUSSE, Nathaël |

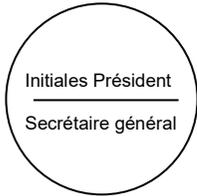
| Comité gouvernance et éthique | Comité de vérification | Comité ressources humaines |
|-------------------------------|------------------------|----------------------------|
| LAPIERRE-RENAUD, Anna         | BERGERON, Cédric       | CHIASSON, Marlène          |
| NADEAU, Annick                | NADEAU, Annick         | FARRAH, Amélie             |
| POIRIER, Ginette              | VIGNEAU, Karine        | LEBLANC, Marie-Michelle    |

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-064)**

**6. Nomination d'une responsable du traitement des plaintes**

Considérant l'absence prévue de madame Martine Bourgeois du 25 novembre 2024 au 4 avril 2025, il est proposé par madame Chantal Gagné, appuyée par madame Anna Lapierre-Renaud, que soit nommée madame Élodie Cummings-Aucoin pour la remplacer à titre temporaire de responsable du traitement des plaintes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-065)**



**7. Entente avec le CAP**

Point reporté.

**8. Changement d'administrateur principal pour Accès D**

Il est proposé par madame Ginette Poirier, appuyée par madame Marie-Michelle Leblanc, que le Centre de services scolaire des Îles nomme monsieur Dominik Arseneau, directeur des ressources financières, de l'approvisionnement et du transport scolaire, comme administrateur principal pour Accès D.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-066)**

**9. Entente entre le CSSI et la Régie intermunicipale de transport GÎM**

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire organise le transport de ses élèves à l'aide d'autobus et de minibus, sous contrat avec des entreprises de transport;

ATTENDU QUE dans l'intérêt de la population de son territoire de l'Est des Îles, le Centre de services scolaire entend favoriser l'utilisation des places disponibles à bord de son autobus affecté au circuit de transport numéro 21;

ATTENDU QUE l'article 298 de la Loi sur l'instruction publique autorise le Centre de services scolaire à transporter toutes autres personnes jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles;

Il est proposé par madame Anna Lapierre-Renaud, appuyée par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, que le Centre de service scolaire des Îles autorise madame Amélie Farrah, présidente du conseil d'administration, et monsieur Dominik Arseneau, directeur des ressources financières, de l'approvisionnement et du transport scolaire, à signer le protocole d'entente avec la Régie intermunicipale de transport Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-067)**

**10. Correspondance**

Aucune correspondance.

**11. Affaires diverses**

-On souhaite une bonne semaine des professionnels de l'éducation, laquelle était soulignée de façon particulière du 18 au 22 novembre dernier, ainsi qu'une bonne journée aux cadres scolaires dont la journée spéciale sera le 5 décembre;

-On invite les gens à participer nombreux au Gala amateur de Noël des élèves du secondaire qui se tiendra les 11 et 12 décembre à l'auditorium Rosaire Vigneault

**12. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)**

Aucune question du public.

**13. Levée de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 19 h 20.

---

Amélie Farrah, présidente du CA

---

Donald Chiasson, secrétaire général